



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 juillet 2014

Communiqué de presse

Le préfet attribue la marque Qualité Tourisme à 4 nouveaux établissements

Laurent PRÉVOST, préfet de la Martinique, vient d'attribuer la Marque Qualité Tourisme à 4 nouveaux établissements :

Restaurant L'ALSACE A KAY (SAINT-PIERRE)
Hôtel BAMBOU (TROIS-ILETS)
Hôtel LA PAGERIE (TROIS-ILETS)
LE JARDIN DE BALATA (FORT DE FRANCE)

Le Plan Qualité Tourisme mis en place par le comité interministériel du tourisme en 2004 est destiné à améliorer la lisibilité de l'offre touristique française en s'appuyant sur les classements réglementaires en vigueur en matière d'équipements et d'organismes de tourisme.

La marque Qualité Tourisme™ est attribuée par le Préfet de région, après avis du Comité de gestion de la marque, aux professionnels du tourisme qui :

- suivent une démarche qualité répondant aux engagements nationaux de qualité, basée sur un contrôle externe ;
- sont en conformité avec le classement réglementaire des équipements et organismes de tourisme ;
- s'engagent à respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans leur(s) activités ;
- traitent systématiquement les réclamations des clients.

L'usage de la marque Qualité Tourisme est consenti sous la forme d'un contrat de licence passé entre l'État et l'établissement attributaire, qui précisent les conditions d'utilisation de la marque.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1